



DÉTACHEMENT BIENFAISANT ?

De retour de Lourdes, où nous avons participé à ce si beau pèlerinage international pour les solennités du Jubilé, je termine l'élaboration de ce bulletin et comme souvent l'écriture de l'éditorial, le sujet semblait tout trouvé et pourtant... C'est l'annonce de ma mutation de Bordeaux que je vous fais. Mes Supérieurs me demandent de partir aux Etats-Unis pour y aider M. l'abbé Rostand, Supérieur du District. Je déménage donc à la Maison du District à Platte City juste à côté de notre grande école de Saint Mary's où j'ai passé une année scolaire, il y a vingt ans.

Un départ, c'est toujours difficile. Pour le prêtre bien sûr. Mais je voudrais m'étendre sur les conséquences pour vous, chers amis. Tout changement déstabilise, modifie les habitudes, déchire. Si partir c'est mourir un peu, subir un départ, c'est sans doute recevoir un coup ! Alors que faire ? Le Bon Dieu, ne pourrait-il tout modifier ? S'Il ne le fait pas, c'est qu'Il permet toujours un mal pour un plus grand bien. C'est dans sa lumière qu'il nous faut voir et vivre tous les événements de nos existences.

A la réflexion, il apparaît que les départs sont ainsi pour nous tous l'occasion de grandir dans la vertu, car le détachement présuppose bien des qualités mais peut aussi les faire acquérir.

Tout d'abord la Foi : croire et donc agir très concrètement devant le prêtre comme ministre, instrument de Jésus-Christ. La Foi me dit que c'est Jésus-Christ qui m'absout, me nourrit, m'enseigne et me soutient. Le changement de prêtre nous permet d'augmenter dans cette Foi, répétant cette vérité chaque fois que je m'adresse au remplaçant !

L'espérance porte sur l'aide du Bon Dieu en ce monde et la béatitude après notre mort. N'aspirez-nous pas au repos, à l'arrêt des mouvements, des mutations, des changements ? C'est l'occasion de transformer cette attente en désir du Ciel. Tenir pour certain et redire à notre Seigneur qu'on attend de sa bonté l'aide nécessaire pour avancer parce que cette aide vient de Lui, source de vie et non de celui par lequel elle nous arrive.

La charité. Quel amour du Bon Dieu ne faut-il pas pour lui dire « *que votre volonté soit faite* » lorsque celle-ci est contraire à nos envies. Notre Seigneur, qui nous en a donné l'exemple dans sa Passion, nous a aussi appris, dans son agonie, comment obtenir cette conformité : par la prière persévérante.

C'est ce que je vous souhaite et demanderai pour vous à la Très Sainte Vierge.

M. l'abbé Serres-Ponthieu assurera la direction du Prieuré qui devrait être renforcé par la venue d'un autre prêtre. Ainsi les entreprises seront-elles maintenues. D'avance je vous remercie de l'accueil que vous leur ferez. Loin de vous pousser au découragement, ce changement stimulera votre union autour de l'autel, autour de vos prêtres. C'est ainsi que vous savez réagir. Je l'ai moi-même vécu en arrivant à Bordeaux. Je me souviendrai toujours de la ferveur du mois de septembre 2004 aux messes, aux adorations, à ce chapelet supplémentaire que je vous avais demandé... C'est cela qui a fait le reste.

C'est pourquoi je veux surtout vous dire merci. Vos prières, votre soutien ont gagné de grandes batailles en quatre ans. Elles gagneront les autres à venir. Merci aux malades qui sont les plus puissants parmi nous !

Enfin et pour partir l'âme en paix, je souhaite et demande le pardon de tous ceux que j'ai pu froisser, offenser de quelque manière.

Que Notre Dame nous garde tous, unis dans la méditation des mystères du Rosaire qui a fait les saints, permis nos victoires communes et qui affermira toujours notre courage.

Avec ma bénédiction.

Pierre Duverger
Prieur

RESISTANCE ENCORE NÉCESSAIRE ?

2008 est aussi l'anniversaire des sacres de 1988, lesquels étaient justifiés par l'état de nécessité de faire survivre la Tradition de l'Eglise. Ce que M^{gr} Lefebvre appela « l'opération sauvetage » de la Tradition.

Le 29 août 2005, Benoît XVI reçoit Mgr Fellay, conteste puis avoue avoir un doute : « *Il faudrait voir s'il n'y a pas état de nécessité en France et en Allemagne* »...

La liturgie

Le 7 juillet 2007, Benoît XVI reconnut le droit pour tout prêtre de célébrer le rite traditionnel. Plus de 35 ans de « condamnation » du rite ancien sont révolus. Pour se limiter à la France, le nombre de lieux de culte traditionnels reconnus par la hiérarchie est passé de 129, suite au motu proprio de Jean-Paul II, à 181, après celui de Benoît XVI¹. Ce nombre peut encore augmenter. Il a donc dépassé nos 163 lieux de culte non-reconnus. Cependant onze départements ne sont encore desservis que par la Fraternité St Pie X et communautés solidaires, et nos chapelles ne se sont pas vidées au profit des nouveaux lieux de culte. L'état de nécessité pour sauvegarder la liturgie s'est certes amenuisé, mais il subsiste, parce que certains évêques, ne voulant aucune messe ancienne dans leur diocèse, désobéissent au droit reconnu par le Pape. De plus, ils peuvent s'appuyer sur la réponse du Pape aux journalistes dans l'avion qui l'emmenait en France : « *ce Motu proprio est simplement un acte de tolérance, dans un but pastoral.* »² L'édition de *Sud-Ouest* du 6 novembre 2006 citait M^{gr} Dagens, évêque d'Angoulême : « *La liturgie, dit-il, n'est pas un objet qui peut être manipulé.* » Cette affirmation, en tant que telle, appartient à la Tradition vivante, au Magistère ordinaire universel, écho de la Foi Apostolique. On aurait aimé l'entendre de la bouche des évêques de France en 1969 lors de la concoction de la nouvelle messe. Malheureusement, M^{gr} Dagens exprimait ainsi sa crainte du motu proprio avant sa promulgation. En somme, la hiérarchie continue de célébrer dans le rite moderniste, serait-ce en latin et grégorien, tolère quelque peu le rite ancien, mais c'est pour des raisons doctrinales qu'elle exclut les « lefebvristes ».

La prédication de l'intégralité de la doctrine

Des prêtres modernistes parlent en faveur du mariage des prêtres, de la contraception, ne parlent jamais de confession, de pénitence ; des évêques, en termes voilés, abondent dans ce sens ; en 2002, l'as-



semblée plénière des évêques de France a officialisé une cérémonie pour couple de divorcés ; les diocèses de Brest, Nantes, Strasbourg, Quimper, Annecy et Cambrai ont déjà appliqué cette cérémonie³ ; leurs rituels précisent bien qu'il ne s'agit pas d'une bénédiction, donc ne prétendent pas parler d'un mariage, mais évidemment les couples en question pourront dire être « passés à l'église ». Ces rituels interdisent les cloches, la robe de mariée, mais dans la pratique on apprend que la robe sera écrue, et ça passe... les prêtres qui acceptent de telles parodies diront en sermon ce qui les démange depuis longtemps, selon la prédiction de saint Paul à Timothée.

Pis encore ce que révèle la revue *La Vie* : « *les cas de célébrations avec bénédiction demeurent rarissimes* »⁴ ! C'est pourquoi, le 15 septembre à Lourdes, le Pape eut le courage de dire aux évêques qu'on ne peut admettre les initiatives qui visent à bénir des unions illégitimes. Renseignement pris dans le diocèse d'Annecy, les parodies de mariage sans bénédiction continuent cependant ! Dans ce diocèse, l'évêque a confié une église à la Fraternité St Pierre ; plaise à Dieu que les prêtres qui y célèbrent la messe prêchent discrètement contre cette nouveauté. Mais, ne rêvez pas, ils ne publient rien qui dénonce la pastorale hérétique de cet évêque. Si un seul l'ose, il lui en coûterait. Certains se tranquillisent la conscience : laissons la Fraternité St Pie X publier le fond de notre pensée. Ils prêcheront peut-être sans se mouiller en dénonçant un évêque moderniste outre-mer, mais, l'évêque du lieu ! la conférence épiscopale ! pensez-vous ! Oublions vite aussi le passage du Pape à la Mosquée Bleue !

Ainsi, même les meilleurs prêtres reconnus par la hiérarchie ne font pas s'évanouir la nécessité de la résistance de la Fraternité St Pie X aujourd'hui.

M. l'abbé L. Serres-Ponthieu

1. La Vie 18.9.2008

2 & 3. Ibid.

4. De telles « bénédictions » secrètes sont considérées comme nulles par la hiérarchie, mais au demeurant elles trompent les ouailles.

LOURDES

Je voudrais également remercier tous les prêtres, séminaristes, frères, religieux et religieuses de notre Fraternité et des communautés amies qui se sont déplacés des cinq continents pour faire de ce pèlerinage ce très grand moment de ferveur, qui restera un inoubliable souvenir dans l'histoire de « la Tradition ».

Je voudrais également dire à tous les malades la très grande joie de Notre Dame de Lourdes que ses fils et ses filles de prédilection se trouvent ainsi rassemblés devant la grotte. Nul ne sait quels sont ses desseins sur chacun d'entre vous mais nous sommes tous bien persuadés que vous êtes sa part choisie, qu'Elle a su et qu'Elle continuera de savoir vous consoler au milieu de vos souffrances. Vous êtes notre couronne et nous savons tout le prix de vos sacrifices et de vos peines auprès du trône de Dieu : à chacun d'entre vous, nous vous disons la proximité de nos prières dans vos souffrances et notre gratitude de l'offrande que vous en faites pour nous.

Cependant, cette année, je désire surtout exprimer mes remerciements, en votre nom à tous, à Monseigneur Fellay et à nos évêques qui, pour la première fois, en ce jubilé, nous ont fait l'immense joie de venir à ce pèlerinage. Leur présence épiscopale, à tous les quatre, à l'occasion du cent cinquantième anniversaire des Apparitions de Lourdes, le renouvellement de la Consécration de la Fraternité au Cœur Immaculé de Marie, constituent de grandes et de précieuses grâces. En ce vingtième anniversaire de vos consécration épiscopales, puissiez-vous avoir reçu ici, Excellences, toutes les grandes lumières et toutes les forces pour continuer à accomplir, pour les vingt prochaines années, l'œuvre d'Eglise que vous a confiée Notre Seigneur Jésus-Christ.

Vous êtes pour nous, Excellences, le garant de la préservation et de la transmission de la vraie doctrine catholique et de notre liberté de continuer à vivre de notre foi et dans la foi. Beaucoup d'entre nous ne sommes, aujourd'hui, devenus soldats de Notre Seigneur Jésus-Christ ou même prêtres de Notre Seigneur Jésus-Christ, que par la grâce de votre épiscopat.

Cependant, pour pouvoir assurer les âmes de la transmission de la foi et de la liberté d'en vivre, il vous a été mystérieusement demandé de subir, à la face de l'Eglise, un mystérieux opprobre qui dure jusqu'à ce jour et les humiliations ne vous ont jamais été ménagées. Ce pèlerinage de Lourdes a donné à tous vos prêtres et à tous les pèlerins de prendre conscience extérieurement de la peine que subit votre épiscopat.

C'est pourquoi, en remerciant vivement Monseigneur Perrier, évêque de Tarbes et de Lourdes, de son accueil et de son hospitalité dans ce sanctuaire, nous ne pouvons lui celer notre tristesse d'avoir été les témoins de cette affliction que continuent de subir nos évêques.

Quant à nous, Excellences, nous savons bien que cette peine, toute publique qu'elle soit, n'est qu'apparente. Et nous tenons à vous dire notre profonde gratitude d'accepter de la supporter pour l'honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ. Quoique nous n'ayons pas été stigmatisés aussi fortement que vous l'avez été, nous nous faisons un devoir de porter cette peine avec vous

car nous avons bien conscience que vous la portez pour nous : comment pourrions-nous ne pas vouloir porter l'humiliation de nos pères ?

Elle semble en effet être bien là, cette époque que le Cardinal Pacelli voyait venir :

« J'entends les novateurs qui veulent démanteler la chapelle sacrée, détruire la flamme universelle de l'Eglise, rejeter ses ornements, lui donner le remords de son passé historique... Un jour viendra où le monde civilisé reniera son Dieu, où l'Eglise doutera comme Pierre a douté. Elle sera tentée de croire que l'homme est devenu Dieu, que son Fils n'est qu'un symbole, une philosophie comme tant d'autres, et dans les églises, les chrétiens chercheront en vain la lampe rouge où Dieu les attend, comme la pécheresse criant devant le tombeau vide : Où l'ont-ils mis ? »

Monsieur le Supérieur Général, vous nous avez invité à prier le Rosaire pour que cesse cet opprobre. Nous avons bien conscience que votre demande n'est pas inspirée par la lassitude. Vous nous conviez en réalité à prier pour le rétablissement d'une justice qui dépasse amplement vos personnes et qui dépasse même la mémoire vénérable de ceux qui vous ont élevés à la dignité épiscopale. La cessation de cette injustice importe souverainement au bien commun et à l'honneur de l'Eglise car, en réalité, bien plus que vos personnes ou même que la mémoire vénérée de ses Excellences Monseigneur Lefebvre et Monseigneur de Castro-Mayer, c'est en réalité le passé de l'Eglise, et donc son identité, que ces censures fustigent.

Bien chers confrères, bien chers fidèles, réunis des quatre coins du monde au pied de notre bienheureuse Mère, la Vierge Marie Immaculée, nous lui demandons et nous la supplions une dernière fois avant de nous quitter, de bien vouloir nous garder tous dans la fidélité, fidélité à notre foi, dont nous savons qu'elle est l'unique source surabondante de toute vie, de toute charité et de toutes les vertus.

Notre-Dame de Lourdes, nous vous confions la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X ainsi que toutes les chères communautés amies qui mènent le combat de la foi avec elle, nous vous confions nos séminaires, nos prieurés, nos écoles, nos familles et tous nos fidèles. Pressés pour la deuxième fois de prier le Rosaire, nous sommes convaincus que cette prière généreuse nous procurera bien plus que ce que nous avons demandé. Il obtiendra son infaillible but de plonger les âmes, et d'une façon inouïe, au cœur des mystères de la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, de les faire boire à ses divines vertus, de leur communiquer son Esprit de lumière et de feu, fournise qui éclaire et qui enflamme.

Au moment où nous allons mettre nos genoux à terre pour recevoir la bénédiction de nos évêques, jamais nos âmes ne se sont trouvées aussi ardentes pour s'élancer dans la poursuite de ce grand combat de la foi, pour l'honneur et pour l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ. Nous vous disons à tous : à l'année prochaine !

**Abbé Régis de Cacqueray-Valménier,
Supérieur du District de France,**

**extrait de l'allocution en fin du pèlerinage international
de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X.**

L'ÎLE AUX MARTYRS

Ce Pèlerinage aux prêtres martyrs de l'Île Madame est une grande grâce pour nous tous, ici présents. Et il est d'une très grande importance pour la Fraternité Saint Pie X. En effet, l'intention première et essentielle de Monseigneur Lefebvre, en fondant cette Fraternité, n'était-elle pas de restaurer la sainteté du sacerdoce catholique, d'assurer la sanctification des prêtres par l'imitation de Jésus souverain Prêtre. Or, les religieux martyrisés sur les pontons de Rochefort pendant des mois et des mois se sont sanctifiés par amour et par imitation de Jésus-Christ souffrant. Ils n'étaient peut-être pas tous saints en arrivant sur ces bateaux : certains avaient même prêté serment à la constitution civile du clergé... mais ils sont allés jusqu'au martyre par amour de leur Sauveur, de leur Foi. Le martyr est celui qui témoigne de sa Foi, et ce témoignage va jusqu'à l'acceptation de la mort s'il le faut.

Les prêtres ont vécu dans des conditions de vie inhumaines, ont subi et accepté des traitements, des vexations, des humiliations et même la mort pour avoir murmuré une prière, esquissé le signe de la Croix... Ils vivaient dans leur chair, dans leur cœur, dans leur Foi, la Passion de leur Maître. En témoigne ce petit crucifix sculpté en cachette par l'un d'eux où le Christ leur ressemble : Homme de douleurs.

On peut penser, à deux siècles de distance, que le martyre moral des prêtres plongés dans cette effroyable crise de l'Eglise que nous vivons, a quelque chose de comparable à celui de ces religieux enfermés dans ces bateaux-prisons. Monseigneur Lefebvre n'hésitait pas à dire que certains en sont morts de douleurs : voir ainsi les



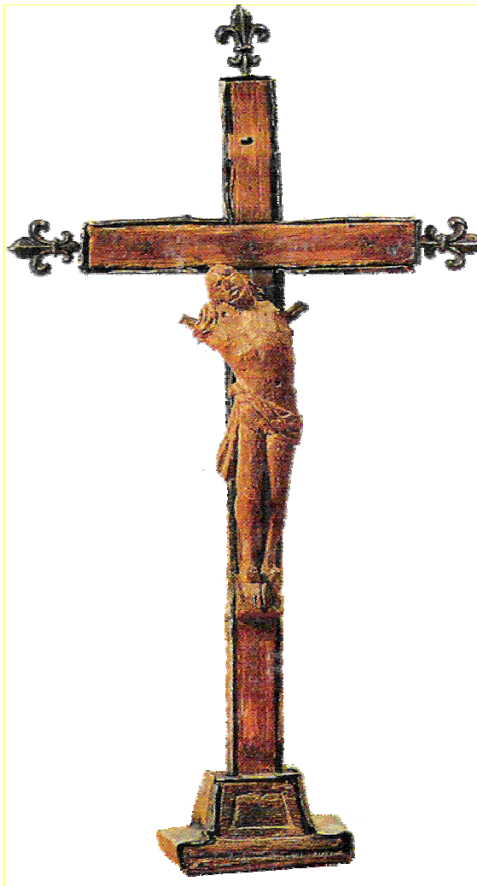
photo Michel Le Collen

articles du Credo détournés de leur vrai sens, la doctrine catholique et la morale changées, le Salut offert sans passer par Jésus-Christ...

Alors, tournons-nous vers ces champions de la Foi et considérons les vertus principales qu'ils ont pratiquées : ils illumineront nos vies, la voie que nous voulons suivre.

- L'Amour de Dieu :

Entassés comme du bétail sur deux



bateaux dans l'embouchure de la Charente, ils vivent dans la Charité absolue pour Jésus-Christ auquel ils se savent configurés dans la souffrance. Ils ignorent si et quand leur calvaire se terminera. Mais chaque jour, chaque nuit, avec son lot de souffrances, ils s'offrent en victimes pour Dieu et pour leurs frères.

Dans la tourmente qui secoue la nef de St Pierre depuis le Concile, devant les prélats qui enseignent des erreurs graves, il faut que les prêtres et les fidèles aiment davantage Notre Seigneur, lui redisent leur confiance indéfectible. Le Bon Dieu n'aime pas ces calculs qui germent dans nos têtes pour proclamer que la crise de l'Eglise est finie ou presque... on prend ses désirs pour des réalités car on est fatigué... La lassitude du combat n'est pas chrétienne car nous appartenons à l'Eglise militante. Vivons dans la Foi, l'Espérance et la Charité. Dieu doit nous trouver fidèles à son service comme les martyrs que nous venons prier ici.

- La Charité Fraternelle :

La promiscuité, les privations et les humiliations de toutes sortes, le silence absolu (ils n'ont pas le droit de se parler, de s'encourager) n'empêchent pas ces religieux d'exercer le soutien mutuel et charitable. On sait, grâce aux récits

des survivants, que ce fut à un degré héroïque. Alors, nous-mêmes, dans la tempête qui fait rage, soyons pleins de bienveillance, de miséricorde les uns pour les autres, pour nos prêtres, pour les religieux qui s'occupent de nos enfants. Que les prêtres vivent dans les prieurés en exerçant la charité fraternelle. Et vis-à-vis du clergé moderniste, tout en se tenant à l'écart des erreurs contre la Foi, au lieu de critiquer en vain, sachons prier et offrir

des pénitences en réparation. Bien sûr, il y a ceux qui quittent la Tradition... Mais certains jeunes prêtres se tournent vers la Fraternité car ils savent qu'elle peut les aider. Alors, soyons de bons apôtres.



NEUF RÉOLUTIONS DES PRÊTRES LIBÉRÉS

Is ne se livreront point à des inquiétudes inutiles sur leur délivrance ; mais ils s'efforceront de mettre à profit le temps de leur détention, en méditant sur leurs années passées, en formant de saintes résolutions pour l'avenir afin de trouver dans la captivité de leur corps, la liberté de leur âme. Ils regarderont aussi comme un défaut de résignation à la volonté de Dieu, les moindres murmures, les plus légères impatiences, et surtout cette ardeur excessive à rechercher les nouvelles favorables, qui ne peuvent qu'introduire dans leur âme cet esprit de dissipation si contraire au recueillement continué dans lequel ils doivent vivre, et cette soumission sans borne à la volonté de Dieu, qui doit leur ôter toute inquiétude sur l'avenir.

Si Dieu permet qu'ils recouvrent, en tout ou en partie, cette liberté après laquelle soupire la nature, ils éviteront de se livrer à une joie immodérée, lorsqu'ils en apprendront la nouvelle. En conservant une âme tranquille, ils montreront qu'ils ont supporté sans murmure la croix qui leur avait été imposée, et qu'ils se disposaient à la supporter plus longtemps encore, avec courage et en vrais chrétiens qui ne se laissent pas abattre par l'adversité.

S'il était question de leur rendre leurs effets, ils ne montreront aucune avidité à les réclamer ; mais ils feront avec modestie et dans l'exacte vérité la déclaration qui pourrait leur être demandée ; ils recevront, sans se plaindre, ce qui leur sera donné ; accoutumés, comme ils doivent l'être, à mépriser les biens de la terre et à se contenter de peu, à l'exemple des apôtres.

Is ne satisferont point les curieux qu'ils pourraient rencontrer sur leur route ; ils ne répondront point aux vaines questions qu'ils leur feraient sur leur état passé ; ils leur laisseront entrevoir qu'ils ont supporté leurs peines avec patience, sans les leur raconter en détail, et sans montrer aucun ressentiment contre ceux qui en ont été les auteurs et les instruments.

Is se comporteront avec la plus grande modération et la plus exacte sobriété dans les auberges ; ils se garderont bien de faire la comparaison, surtout devant des étrangers, des mets qu'on leur servira avec leur ancienne nourriture, et de paraître y mettre trop de jouissance : l'empressement pour la bonne chair deviendrait un grand sujet de scandale pour les fidèles qui s'attendent à retrouver dans les ministres de Jésus-Christ les imitateurs de sa pénitence.

Arrivés dans leur famille, ils ne montreront point trop d'empressement à raconter leurs peines ; n'en feront part qu'à leurs parents et amis, et encore avec beaucoup de prudence et de modération ; ils n'en parleront jamais en public et ne céderont point aux instances qu'on pourrait leur faire à cet égard. Ils observeront chez eux et chez les autres une égale frugalité, ne recherchant pas les repas, et s'y comportant, lorsqu'ils croiront devoir accepter les invitations qui leur seront faites, avec autant de modestie que de sobriété.

Is se condamneront au silence le plus sévère et le plus absolu sur les défauts de leurs frères et les faiblesses dans lesquelles auraient pu les entraîner leur fâcheuse position, le mauvais état de leur



santé et la longueur de leur peine ; ils conserveront la même charité à l'égard de tous ceux dont l'opinion religieuse serait différente de la leur ; ils éviteront tout sentiment d'aigreur ou d'animosité, se contentant de les plaindre intérieurement, et s'efforçant de les ramener à la voie de la vérité par leur douceur et leur modération.

Is ne montreront aucun regret de la perte de leurs biens, aucun empressement à les recouvrer, aucun ressentiment contre ceux qui les possèdent ; mais ils recevront sans murmure les secours que la nation pourra leur accorder pour leur subsistance, toujours contents du simple nécessaire, tant pour les vêtements que pour la nourriture.

Is ne feront ensemble, dès à présent, qu'un cœur et qu'une âme, sans acception de personnes, et sans montrer d'éloignement pour aucun de leurs frères, sous quelque prétexte que ce soit. Ils ne se mêleront point de nouvelles politiques, se contentant de prier pour le bonheur de leur patrie et de se préparer eux-mêmes à une vie nouvelle, si Dieu permet qu'ils retournent dans leurs foyers, et à y devenir un sujet d'édification et des modèles de vertu pour les peuples, par leur éloignement du monde, leur application à la prière et leur amour pour le recueillement et la piété.

Il y eut, en tout, 827 prisonniers, dont 542 moururent durant les mois de captivité qu'ils passèrent sur les pontons entre le 11 avril 1794 et le 7 février 1795. Tous eurent à endurer de terribles souffrances et vexations pour la Foi et ils moururent en conséquence de ces mauvais traitements. Les 285 survivants furent libérés le 12 février 1795 et ils purent rentrer dans leurs lieux d'origine. Certains d'entre eux ont laissé des témoignages écrits des exemples héroïques de leurs compagnons de martyre.



GHR: MISE AU POINT

Nous nous réjouissons de la confirmation que Maître Latour nous a récemment donnée de faire appel exclusivement à la Fraternité Saint Pie X pour l'aumônerie du GHR, dont il est le chef.

Cette prise de position permettra à tous de comprendre notre refus de principe que des unités scoutesses puissent faire appel à des prêtres « ralliés » qui ne peuvent conserver, dans la crise, leur liberté de parole. C'est dans la mesure de cette garantie que nous a donnée Maître Latour – qui devra être indiquée dans la charte du groupe – que nous pouvons en accueillir volontiers les différentes unités au prieuré.

L'aumônerie du groupe reste confiée à Monsieur l'abbé Jean-Baptiste Guyon.

LES JOIES DU PURGATOIRE

Au Purgatoire, à côté d'une indicible peine, se rencontre, dans les saintes âmes, une indicible joie.

Joie de la certitude du salut. Elles dorment dans le sommeil de la paix, dit la Liturgie de la messe. L'attente qu'elles doivent subir n'est mélangée d'aucune incertitude, d'aucune crainte. Et Léon X a condamné, de Luther, l'assertion suivante : « Les âmes du Purgatoire ne sont pas toutes certaines de leur salut » (prop. 38).

Joie de l'impeccabilité, car désormais, les saintes âmes adhèrent, avec la fixité propre à la psychologie de l'au-delà, à leur fin dernière, Dieu. Dieu est le seul objet de leurs désirs, de leurs aspirations. Elles y sont tellement attachées, que ce qui les en pourrait détacher, leur devient un objet d'horreur, que tout ce qui les doit conduire à le connaître et à l'aimer plus parfaitement leur devient un besoin et une nécessité. C'est pourquoi, sachant que leurs souffrances les purifient pour leur obtenir l'accès près de Dieu, elles recherchent leurs souffrances et s'y complaisent amoureusement. De Luther encore, Léon X a condamné la proposition suivante : « Les âmes, au Purgatoire, pèchent sans interruption, parce qu'elles cherchent le repos et ont horreur de leurs souffrances » (prop. 39).

La source des joies du Purgatoire est l'amour divin qui dévore les saintes âmes. Dès leur entrée au Purgatoire, les saintes âmes sont embrasées d'un amour tel, que, selon l'opinion de saint Thomas, tout péché véniel leur est instantanément effacé. « Je ne crois pas, écrit sainte

Catherine, qu'on puisse trouver un contentement égal à celui des âmes du Purgatoire, à moins que ce ne soit le contentement des bienheureux dans le ciel... L'amour (de Dieu) donne à l'âme un contentement qui ne peut s'exprimer. Toutefois, il n'enlève pas un iota à la souffrance : loin de là, car c'est le retard qu'éprouve l'amour avant d'entrer en possession de l'objet aimé, qui cause cette souffrance et la souffrance est proportionnée à la perfection de l'amour de Dieu dont Dieu a rendu l'âme capable. C'est pourquoi l'âme éprouve dans le Purgatoire la plus grande joie et la plus grande douleur, sans qu'aucun de ces deux sentiments affaiblissent l'autre. »

Les fins dernières par A. Michel

TRENTAIN GRÉGORIEN ?

Saint Grégoire Le Grand étant abbé de Saint André, au mont Coelius, eut l'occasion de punir un de ses religieux, coupable d'avoir gardé en cachette trois pièces d'argent.

Trente jours après la mort de ce religieux, Grégoire eut compassion de son âme et donna l'ordre suivant à son prieur : « A dater de ce jour et pendant trente jours consécutifs, offrez pour ce frère le Saint Sacrifice de la Messe de façon à n'omettre, aucun jour, ladite offrande durant ce temps. » Le trentième jour, le défunt apparut à l'un de ses frères et lui annonça qu'il venait d'être délivré des flammes du purgatoire.

(Dialogues de St Grégoire, L IV, c LV)

Il est rapporté qu'un prêtre, par négligence ou par peur, retarda le moment où il devait recevoir l'extrême-onction. Finalement, il mourut sans recevoir les derniers secours de l'Eglise. Or, pendant qu'on se préparait à l'ensevelir, ses yeux s'ouvrirent et il fit entendre ces paroles : « Pour me punir de mon retard à recevoir le sacrement des mourants, je suis condamné à dix ans de purgatoire. D'ailleurs, si je l'avais reçu, j'aurais échappé à la mort, et j'aurais eu le temps de faire pénitence ! » Cela dit, il referma les yeux, laissant les assistants dans la consternation.

Ce trait a donné naissance à la pieuse pratique dite des « messes grégoriennes » ou « trentain grégorien », pratiquée en tout temps et attestée par Benoît XIV, recommandée par les docteurs en théologie et nullement superstitieuse.



L'efficacité du trentain est liée aux conditions suivantes :

On ne peut faire célébrer un trentain que pour un défunt, pendant trente jours consécutifs, sans interruption autre que celle du Triduum sacré.

Il n'est pas nécessaire que ce soit messe de requiem, que toutes les messes soient dites par le même prêtre ni sur le même autel.

En raison de l'exigence de telles règles, les prêtres du Prieuré ne peuvent accepter de dire des trentains hors temps de vacances.

Aimons gagner des indulgences, soyons généreux pour les pauvres âmes du Purgatoire !

Sainte Gertrude eut un jour la vision d'un frère religieux qui souffrait au purgatoire, sans presque rien recevoir des œuvres satisfactoires qu'on offrait pour lui.

Elle lui demanda la cause de cela. —« C'est en raison de ma volonté propre. Je me fiais à mes lumières, je tenais à mes opinions. Même quand je faisais le bien, je suivais mes idées sans prendre conseil d'autrui. La douleur que je supporte maintenant est immense. Réunissez tous les chagrins qui peuvent opprimer le cœur humain : leur intensité n'égalera jamais ma peine ».

LES INDULGENCES

Pendant le mois de novembre, l'Église ouvre largement l'accès aux indulgences plénières et en particulier pour les âmes du Purgatoire, invitant les fidèles à préparer leur éternité tout en se préoccupant de celle de leurs défunts.

On peut gagner une indulgence plénière les 1er et 3 novembre 2008 en visitant une église pour les défunts, et du 1er au 8 par la visite d'un cimetière pour les défunts.

Les conditions requises sont les suivantes:

- être baptisé
- avoir l'intention de gagner l'indulgence
- accomplir intégralement ce qui est prescrit (Pour la visite d'une église: entrer et se recueillir un instant et prier un Pater et un credo. Pour le cimetière: en-

« C'est Marie, ma divine Mère, pour laquelle j'ai eu toute ma vie une filiale dévotion, qui m'a obtenu mon salut, faveur auprès de laquelle toutes les autres ne sont rien ; car je fus surprise par une mort subite, imprévue, ayant un péché mortel sur la conscience. Je devais donc être condamnée à l'éternel feu de l'enfer, si la miséricordieuse Vierge ne m'eût pas obtenu la contrition parfaite qui ferma l'inferral abîme sous mes pas, mais sans m'exempter du purgatoire où je suis depuis dix-sept ans. Le Seigneur daigne me permettre de vous servir quarante jours. Dès que vous serez guérie, faites-moi la charité d'accomplir trois pèlerinages à des sanctuaires de Marie que je vais vous nommer ; et au dernier, je serai admise en paradis. »

(« Un mois pour les âmes du Purgatoire » Abbé Delagneau)

Honoraires de messes

Trentain	640 euros
Neuvaine	160 euros
Messe	16 euros
Messe fixe à NDBC	17 euros

trer, se recueillir et prier pour les défunts)

➤ être en état de grâce au moins quand on achève l'œuvre prescrite

➤ se confesser dans les 8 jours qui précèdent ou suivent

➤ communier le jour même

➤ prier aux intentions du Souverain Pontife, c'est-à-dire l'exaltation de l'Église, la propagation de la Foi, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs, la concorde entre les princes chrétiens, les autres biens du peuple chrétien.

➤ enfin, il faut être détaché de toute affection au péché même véniel.

C'est cette dernière condition qui est souvent la plus difficile à réaliser; on peut y arriver en s'efforçant de dire un acte de charité ou de contrition parfaite.

A défaut d'être plénière par manque de dispositions suffisantes, l'indulgence est généralement gagnée mais de manière partielle. Dieu accorde alors à l'âme du Purgatoire une rémission partielle de ses peines.

Il y a des œuvres toutes simples et que nous faisons habituellement qui peuvent faire gagner une indulgence plénière. Par exemple le chapelet récité en méditant les mystères ou à l'église ou en famille ou en commun, le Chemin de Croix, la lecture pieuse et avec Foi de la Sainte Écriture pendant une demi-heure, l'Adoration du Saint Sacrement pendant une demi-heure...

PRIEURÉ SAINTE-MARIE

19, av. Charles de Gaulle — 33250 Bruges
Tél.: 05 56 57 93 93 — Fax: 05 56 57 50 96

Semaine

6h30 Prime

7h15 Messe (sauf 1^{ers} ven. & sam. du mois)

12h15 Sexte

18h45 Chapelet Jeudi: 18h30 Office du Rosaire

20h45 Complies

Confessions — Direction spirituelle : prendre RdV.

Mercredi

14h30 Catéchisme pour enfants et adolescents

ECOLE SAINT GEORGES

23, bd. Pierre 1er — 33110 Le Bouscat
Tél. : 05 56 08 86 37

- ◆ Directrice: Sœur Marie Lucie
- ◆ Aumônier: M. l'abbé Guyon
- ◆ Atelier Saint-Georges : Mme Labrousse
05 56 35 09 90

CROISADE EUCHARISTIQUE

Réunion un dimanche par mois, au Prieuré Sainte-Marie de 15h00 à 17h00.

- ◆ Sœurs au Prieuré : 05 56 57 93 93

SCOUTS MARINS

Aumônier : M. l'abbé Duverger

Chef de groupe : M. Thomas Lagourgue 05 56 63 19 71

Troupe Saint Gildas — Scouts: 12-18 ans

- ◆ Ambroise Rémy : 06 98 36 79 07

Patrouille Saint Michel — Guides: 12-18 ans

- ◆ Anne-Sophie Graff: 06 62 57 39 91

Meute Saint François — Louveteaux: 7-12 ans

- ◆ Emmanuelle de Sivry: 06 58 14 51 25

Clairière Bse Jacinthe — Jeannettes: 7 - 12 ans

- ◆ Maylis du Chazaud: 06 58 16 03 03

CONFÉRENCE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

- ◆ Contacter M. Régis Cuchet: 05 56 08 01 70

- ◆ Aumônier: M. l'abbé Serres-Ponthieu

1^{er} mercredi du mois: réunion en Salle Pie XII

SECTION ANCIENS RETRAITANTS

Réunion le 3^e dimanche à Notre-Dame-du-Bon-Conseil à 17h00—Réservé aux messieurs.

- ◆ Contacter M. Pierre Andreau: 06 72 10 97 66

CHAPELLE ND DU BON-CONSEIL

62, rue de Lisleferme — 33000 Bordeaux

Dimanche

8h30 Messe basse

10h00 Messe chantée

18h30 Messe basse et Salut du S. Sacrement

Lun-Mar-Mer-Ven-Sam

18h00 Chapelet et confessions

18h30 Messe basse

Mardi (2e et 4e)

20h30 Cours de doctrine

Mercredi

18h30 Messe des Jeunes

19h 30 Commentaire de l'Évangile

Jeudi

8h30 Messe des enfants, confessions

1er vendredi et samedi du mois

18h30 Messe chantée,
suivie (vendredi) de l'Adoration

Cérémoniaire : Gonzague Malherbe: 06 59 04 86 99
Répétitions liturgiques: Sébastien Mast: 06 76 17 55 49

Schola des Sœurs (ouverte aux dames)

1^{er} et 3^{ème} dimanche du mois: répétition Salle Pie XII

Sœur Marie-Claire : 05 56 57 93 93

Chœur grégorien et polyphonique :

Xavier Bontemps : 06 28 20 07 29

Alexandre Lebret : 06 62 93 44 74

Orgue : M. de Lastour : 05 56 67 51 22

Sacristain: M. Ville : 05 56 45 98 50

Propreté: Maryse Hinot : 06 03 44 50 64

Fleurs : Mlles Galvan et Vignaud : 05 56 52 22 38

CHAPELLE ND DE LA MONGIE (VÉRAC)

Confessions : 9h15 – Messe dominicale 10h00

Mercredi catéchisme à 14h30

1^{er} vendredi et 1^{er} samedi : Messe à 11h00

EGLISE SAINTE-COLOMBE

3, rue Urbain Loyer—17100 Saintes

Confessions : 10h30 – Messe dominicale 11h00

1^{er} vendredi et 1^{er} samedi :

18h00 Chapelet – 18h30 Messe + Adoration

CHAPELLE ND DES PRÉS

Casteljaloux — Leyritz — Montcassin

1^{er} & 3^{ème} dimanche du mois

11h00 Messe chantée

CHAPELLE ND DE FATIMA

Loupiac — Château Mazarin

1 dimanche par mois (se renseigner)

11h00 Messe chantée



Dates à retenir !

PRIEURE SAINTE-MARIE

Samedi 13 décembre

9h30 – 17h30 Récollecion de l'Avent,
Prêchée par le R. Père Jean, OFM

Dimanche 16 novembre

15.00 à 17.00 Réunion de la Croisade Eucharistique
Conférence de M. l'abbé Guyon.

NOTRE-DAME du BON-CONSEIL

Mercredi 5 novembre

Pas de commentaire des
Evangiles
20h30 Réunion de la
Conférence S. Vincent de Paul

1^{er} dimanche du mois:

2^o quête pour
l'entretien de la chapelle

Mardi 11 novembre

20h30 Cours de Doctrine

Dimanche 16 novembre

17.00 Réunion des Anciens Re-
traitants

Lundi 17 & mardi 18 novembre

13.00 à 16.30 Récollecion pour
les mamans : « l'acte de charité »,
par M. l'abbé Duverger

Dimanche 23 novembre

Vente au profit des Scouts marins

Mardi 25 novembre

20h30 Cours de Doctrine

Dimanche 30 novembre

17h00 Vêpres
17h30 Conférence de l'Avent par M. l'abbé Putois.

Mercredi 3 décembre

20h30 Réunion de la Conférence S. Vincent de Paul

Dimanche 7 décembre

2^o quête pour l'entretien de la chapelle
17h00 Vêpres 15h00—17h00 à Loupiac:
Croisade Eucharistique
17h30 Conférence de l'Avent par M. l'abbé Putois.

Lundi 8 décembre

Procession aux flambeaux en l'honneur
de l'Immaculée Conception. Consécration.

Mardi 9 décembre

20h30 Cours de Doctrine

Dimanche 14 décembre

17h00 Vêpres
17h30 Conférence de l'Avent par M. l'abbé Putois.
Vente des confiseries de Noël au profit de l'Ecole
Saint-Georges

Dimanche 21 décembre

17h00 Vêpres & Réunion des Anciens Retraitants
17h30 Conférence de l'Avent par M. l'abbé Putois.

PELERINAGE A NOTRE-DAME DE VERDELAIS

Samedi 28 & dimanche 29 mars 2009

CONFIRMATIONS & COMMUNIONS

Dimanche 10 mai, par S.E.R. Mgr de Galaretta

Dimanche 7 juin : communions solennelles

Dimanche 14 juin : premières communions.

KERMESSE AU PRIEURE

9 & 10 mai 2009

Mercredis 24 & 31 décembre

Pas de Commentaires
des Evangiles

Mercredi 24

23h00 Veillée de Noël

Dimanche 28 décembre

Messe pour l'Atelier
Saint Georges

ECOLE SAINT-GEORGES

Vendredi 28 novembre

16h30 - 18h00 Marché de Noël

Samedi 29 novembre

14h00 – 18h00 Marché de Noël

Dimanche 30 novembre

Marché de Noël

Mardi 2 décembre

15h00 Conférence pour les parents :
« La gestion mentale ».

Samedi 10 janvier, Salle de l'Ermitage au Bouscat

15h00: Spectacle de Noël, galette des rois.

LOTOS à la Salle du Tasta à Bruges:

Samedi 15 novembre & samedi 6 décembre 2008

14h00 à 18h30